

BILAN DE LA CONCERTATION

Projet de liaison douce entre le plateau et la plaine de Bouliac
Février - Septembre 2023

Sommaire

1. Contexte et objectifs de la concertation
2. Retours sur les dispositifs mis en oeuvre
3. Synthèse des résultats de la concertation
4. Les premières réponses apportées et suite à donner

Contexte et objectifs de la concertation



LE CONTEXTE DE LA CONCERTATION

La commune de Bouliac se trouve en grande partie à l'extérieur de la rocade et de la RD113 voie rapide entre Bordeaux et Latresne. Ces infrastructures ainsi que le coteau de Bouliac constituent des barrières importantes aux déplacements doux (vélos et marche). Avec la perspective de la démocratisation des Vélo à Assistance Électrique (VAE), la barrière du coteau pourra être franchie plus facilement, afin de relier Bouliac ainsi que les communes du Sud-Est vers la Garonne et vers l'agglomération Bordelaise.

La ville de Bouliac et Bordeaux Métropole ont donc mené une réflexion en concertation sur la création d'un itinéraire vélo-piéton entre la plaine (route de Latresne) et le plateau bouliacais (centre-ville). Le projet de cheminement concerne en premier lieu la commune de Bouliac. Celle-ci a inscrit l'étude afférente dans le contrat de co-développement 2021-2023 conclu avec Bordeaux Métropole. Le projet aura également une utilité pour les voisins de Floirac et, hors Métropole, pour les habitants de Latresne, Carignan-de-Bordeaux, Tresses, Fargues-Saint-Hilaire, etc.

Le projet cherchera à relier le futur itinéraire doux aux autres infrastructures dédiées aux modes doux, existantes ou en projet, même si elles se situent en dehors du périmètre d'étude : piste Lapébie, la voie Eymet et la voie verte sur les quais rive droite, la route de Latresne, GR métropolitain, l'Avenue de la Belle Étoile, etc.

Le tracé exact de l'itinéraire n'est pas encore connu. La démarche de concertation s'inscrit au moment de la réalisation de l'étude-programme permettant d'explorer plusieurs tracés possibles, leur faisabilité technique et financière ainsi que les avantages et inconvénients de chaque hypothèse (cf. calendrier ci-après).

LE CONTEXTE DE LA CONCERTATION





LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

> **Présenter l'avancée des réflexions et expliquer les contraintes et réalités d'un projet d'aménagement**

La démarche de concertation a permis de présenter, de manière transparente, les intentions de projet portées par la Métropole et la Ville de Bouliac. En présentant les premières réflexions qui se sont tenues, elle a également permis de cadrer la réflexion participative et de faire de la pédagogie auprès de la population sur les enjeux d'un projet d'aménagement.

> **Interroger les attentes citoyennes sur la création d'une liaison cyclable entre la plaine et le plateau bouliacais**

Cette concertation a également été l'opportunité de porter à connaissance de la collectivité, l'intérêt des citoyens vis-à-vis de ce projet. Elle a été l'occasion de constater l'investissement de la population bouliacaise.

> **Faire une concertation apporteuse d'idées pour nourrir le travail du programmiste sur l'itinéraire, les usages et les ambiances de la liaison cyclable, à partir des premières conclusions**

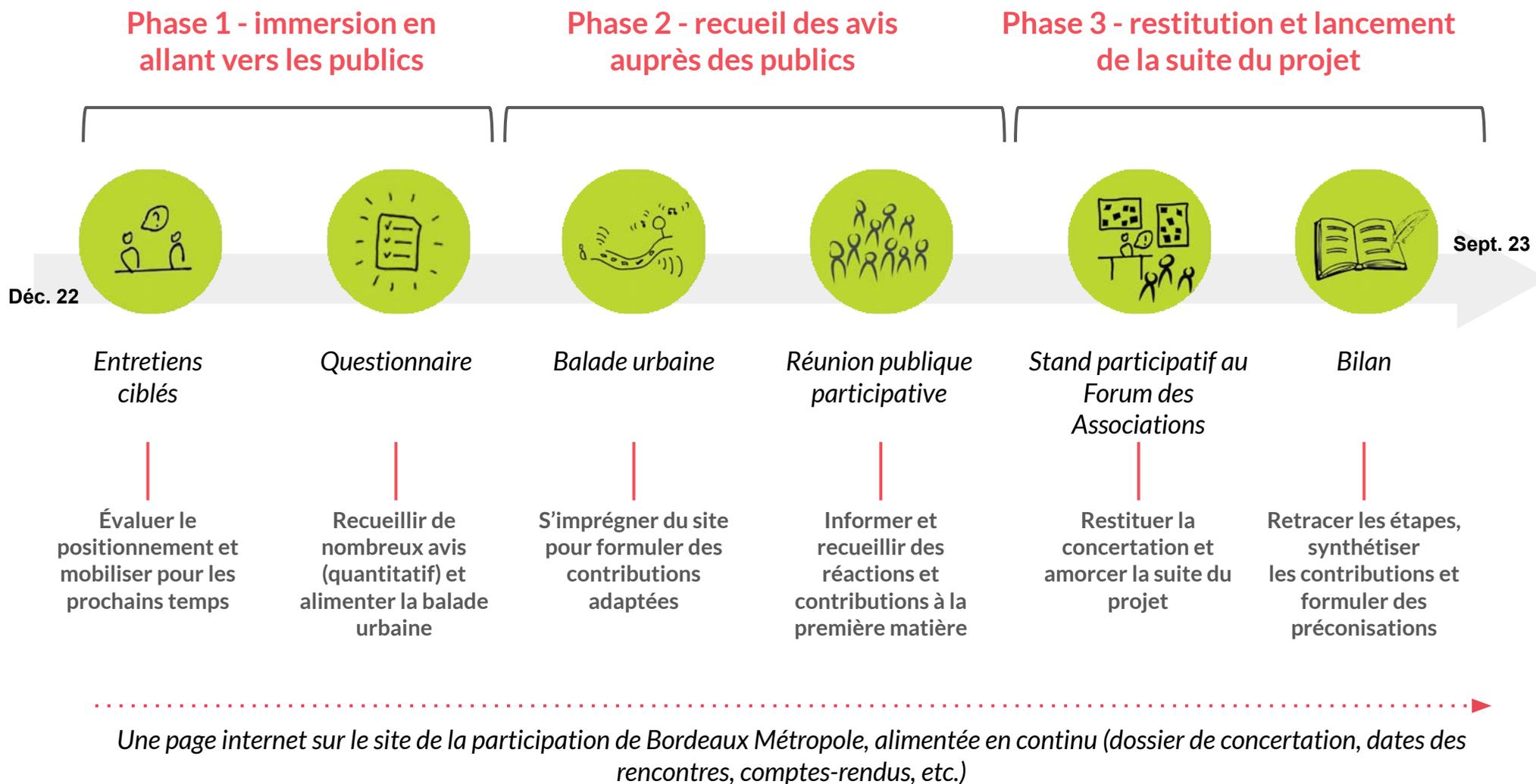
Enfin, la démarche participative a permis d'apporter des idées à destination de la Métropole, de la ville et du programmiste du projet afin de partir des attentes et idées de la population. La démarche a permis d'utiliser les matériaux issus des échanges citoyens tant sur les usages, que sur les ambiances et sur l'itinéraire, pour travailler un projet en cohérence avec les besoins des usagers.

Retour sur les dispositifs mis en œuvre





LA MÉTHODE MISE EN PLACE - ALLER VERS LES PUBLICS CONCERTÉS ET DIVERSIFIER LES DISPOSITIFS





LES ENTRETIENS CIBLÉS

Méthode :

- Des entretiens en groupe réunissant les représentants des catégories d'acteurs concernés par le projet, Bordeaux Métropole et les élus de la ville de Bouliac en présentiel ou par visio/téléphone
- Une grille de questionnement pour des échanges d'1 heure / 1h30

Résultats :

- 8 entretiens groupés réalisés sur le mois de Février 2023
- Un accueil positif de la démarche
- Des acteurs aux enjeux spécifiques mais sans grande divergence de point de vue

Personnes et structures rencontrées :

- **Catégorie "Marcheurs"**
 - ◆ Groupe de marche
 - ◆ Comité départemental de randonnée pédestre
 - ◆ Bouliac Sports Plaisirs
- **Catégorie "Cyclistes"**
 - ◆ Vélocité
- **Catégorie "Nature et paysage"**
 - ◆ Bouliac Nature
 - ◆ Association Aubier-Colline
- **Catégorie "Acteurs économiques"**
 - ◆ Décathlon
 - ◆ Chronodrive
 - ◆ Auchan
- **Catégorie "Scolaires et périscolaires"**
 - ◆ École primaire
 - ◆ Périscolaire
 - ◆ Collège de Floirac
- **Catégorie "Collectivités voisines"**
 - ◆ Ville de Floirac
 - ◆ Ville de Carignan



LE QUESTIONNAIRE

Méthode :

- Un questionnaire diffusée pendant deux semaines sous deux formats :
 - ◆ Une opération cartable - questionnaire papier distribué aux parents d'élèves le 24 Février 2023
 - ◆ Une version en ligne diffusée par flyer via les acteurs rencontrés en entretien et sur le site de la participation de Bordeaux Métropole et le site de Bouliac
- Le questionnaire comprenait 14 questions sur le projet, organisées en trois parties :
 - ◆ Des questions sur la mobilité aujourd'hui, sur Bouliac et ses alentours
 - ◆ Des questions sur l'itinéraire vélo-piéton entre la plaine et le plateau de Bouliac
 - ◆ Des questions sur le profil des répondants
- Les questions concernant le projet comptaient :
 - ◆ 5 questions ouvertes
 - ◆ 6 questions fermées (hiérarchisation, QCM ou questions excluantes)

Résultats :

- 125 questionnaires retournés
- Une réception plutôt positive et constructive vis-à-vis de la démarche

Profil des répondants :

- 107 habitants de Bouliac
- 8 habitants hors Métropole - rive droite
- 6 habitants de la Métropole - rive gauche
- 4 habitants de la Métropole - rive droite

- Pour les habitants de Bouliac :
 - ◆ Haut Bouliac - 71 %
 - ◆ Bas bouliac - 17,8%
 - ◆ Sur le coteau - 10,3 %
 - ◆ Aucune des trois options - 0,9%



LA BALADE PARTICIPATIVE

Méthode :

- Une balade participative organisée le 13 mai 2023 avec trois groupes :
 - ◆ Un groupe piéton
 - ◆ Un groupe cycliste par les routes
 - ◆ Un groupe cycliste par les chemins
- Chaque participant avait un carnet de visite individuel, en fonction de son groupe, interrogeant à chaque arrêt :
 - ◆ Les impressions générales sur le trajet parcouru
 - ◆ La sécurité et le partage de la route
 - ◆ La continuité et lisibilité
 - ◆ Le confort d'usage
- Un débrief collectif pour que chaque groupe mette en commun son expérience de la balade et le transmette aux autres groupes

Les participants :

- La balade participative s'adressait aux habitants de Bouliac et des communes voisines
- Des représentants de la ville de Bouliac, de Bordeaux Métropole et de l'équipe du programmeur étaient présents dans chaque groupe en tant qu'observateurs et pour répondre aux questions

Les résultats :

- **31 participants (hors ville et métropole) :**
 - ◆ 16 dans le groupe piéton
 - ◆ 5 dans le groupe cycliste de chemin
 - ◆ 10 dans le groupe cycliste de route
- Une cinquantaine de personnes en comprenant la ville, la métropole et les organisateurs extérieurs
- 86% des participants étaient très satisfaits de la rencontre et 5% satisfaits soulignant le caractère convivial et l'intérêt d'être sur le site. La qualité des échanges a été particulièrement appréciés*

* Analyse issue du questionnaire de satisfaction de Bordeaux Métropole



LA RÉUNION PUBLIQUE PARTICIPATIVE

Méthode

- Une réunion publique participative organisée le 27 juin 2023. Elle s'organisait en 3 temps :
 - ◆ Une présentation à trois voix portée par la métropole, le programmiste Hors Champs et l'AMO concertation Écologie Urbaine & Citoyenne
 - ◆ Un temps d'échange entre la salle et l'équipe projet
 - ◆ Un temps participatif : une cartographie du périmètre de projet, sur laquelle les participants positionnaient des cartes propositions thématiques (ambiances, itinéraires, confort, sécurité)

Les résultats :

- **11 participants au total sur la réunion publique**, principalement des habitants de Bouliac
- 77% des participants étaient très satisfaits de la rencontre et 15% satisfaits regrettant néanmoins le faible nombre de participants. La totalité des répondants a trouvé la présentation claire et 92% complète. La présentation a permis à 92% des participants d'en savoir davantage sur le projet, même si 84% le connaissait déjà avant de venir à la réunion.*

* Analyse issue du questionnaire de satisfaction de Bordeaux Métropole



STAND AU FORUM DES ASSOCIATIONS

Méthode :

- Un stand positionné au Forum des Associations de Bouliac le 2 Septembre 2023
- Un espace d'exposition
 - ◆ Un panneau sur le projet (son contexte, ses objectifs, son déroulé)
 - ◆ Un panneau sur la concertation (ses objectifs, son déroulé et la synthèse des résultats) et sur les hypothèses du programmiste Hors Champs
- Un espace participatif présentant les deux hypothèses de tracé avec des options et leurs avantages et inconvénients. Chaque participant avait 3 gommettes pour s'exprimer sur leur préférence entre les deux scénarios puis entre les options de chacun.

Les résultats :

- Une cinquantaine de personnes sont venues sur le stand
- 44 votes exprimés en tout :
 - ◆ 29 votes en faveur de l'itinéraire 2 (66%)
 - ◆ 15 votes en faveur de l'itinéraire 1 (44%)
- Un fort intérêt des participants pour le projet et la démarche de concertation
- Pas de réticences particulières pour le projet mais plutôt une attente des futurs aménagements
- Une bonne compréhension et appropriation des contraintes et enjeux d'un projet d'aménagement pour les participants.



LES DISPOSITIFS EN CONTINU

Site de la participation :

- Une page internet dédiée a été ouverte sur le site de la participation pour :
 - ◆ Mettre à disposition tous les éléments de connaissance sur le projet et actualiser les éléments communiqués (dossier de concertation, dates des temps de concertation, supports et compte-rendus de concertation, etc.)
 - ◆ Permettre aux citoyens de s'exprimer sur le projet
- Le site a recueilli :
 - ◆ 21 avis
 - ◆ 7 réactions

Une communication au fil de l'eau :

- Outre le site de la participation qui a permis de communiquer au fil de l'eau sur les temps de concertation, d'autres moyens de communication ont été employés :
 - ◆ 2 publications dans le journal municipal Vivre à Bouliac
 - ◆ Distribution de flyers aux parents d'élèves
 - ◆ Distribution de flyers et affiches dans les commerces de proximité
 - ◆ Envoi des flyers aux personnes entretenues en début de concertation pour diffusion dans leurs réseaux
 - ◆ Information sur les réseaux sociaux de la ville et de Bordeaux Métropole

LES ENGAGEMENTS DE LA CHARTE NATIONALE DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC

Le 28 février 2022, Bordeaux Métropole a adhéré à la charte de la participation du public, qui énonce les valeurs et les principes définissant le socle d'un processus participatif vertueux. Elle regroupe 22 engagements répartis en 4 articles que la métropole s'engage à tenir dans ses concertations. Au regard de la charte, Bordeaux Métropole estime avoir mis l'accent sur les engagements ci-dessous.

Article 1 : la participation du public nécessite un cadre clair et partagé

La métropole s'est engagée à :

- Présenter aux citoyens la nature du projet, ses enjeux et les parties prenantes dans le dossier de concertation et lors des rencontres.
- Expliciter les questions à débattre et le niveau de participation grâce à des encarts spécifiques dans le dossier de concertation.
- Prévoir des évolutions du projet en étudiant des variantes possibles d'itinéraires, issus du diagnostic participatif.
- Assurer une information claire et détaillée en continue et par plusieurs canaux durant toute la démarche (flyers, affiches, presse ...).
- Réaliser un suivi du processus à chaque étape en diffusant les comptes-rendus des rencontres et le bilan de la concertation sur le site internet de la participation.
- Permettre une participation du public en phase très amont et tout au long de l'élaboration du projet : diagnostic, opportunité du projet, étude des itinéraires.

Article 2 : la participation du public nécessite un état d'esprit constructif

La métropole s'est engagée à :

- Respecter les divergences de points de vue, les mentionner dans le bilan et les traiter dans le projet.
- Assurer l'implication constructive des participants dans leur diversité aux étapes de préparation et de construction du projet, en les associant au diagnostic et à l'étude du projet.
- Formaliser et partager avec les parties prenante l'état d'esprit de la concertation en le rappelant à chaque rencontre participative.

LES ENGAGEMENTS DE LA CHARTE NATIONALE DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC

Le 28 février 2022, Bordeaux Métropole a adhéré à la charte de la participation du public, qui énonce les valeurs et les principes définissant le socle d'un processus participatif vertueux. Elle regroupe 22 engagements répartis en 4 articles que la métropole s'engage à tenir dans ses concertations. Au regard de la charte, Bordeaux Métropole estime avoir mis l'accent sur les engagements ci-dessous.

Article 3 : la participation du public recherche et facilite la mobilisation de tous

La métropole s'est engagée à :

- Co-élaborer le projet avec les partenaires institutionnels et les associations grâce à des entretiens ciblés par catégorie d'acteurs concernés au début de la concertation.
- Garantir l'égalité de l'écoute et de la parole en assurant différents moyens d'expression et en partageant l'information à chaque phase du projet (site internet, stands informatifs ...).
- Traiter de manière équivalente les différents points de vue dans le bilan et les juger sur leur pertinence.

Article 4 : la participation du public encourage le pouvoir d'initiative du citoyen

La métropole s'est engagée à :

- Encourager les contributions du public tout au long du processus (site internet, réunion publique, balade participative, stands ...) et les valoriser au travers des comptes-rendus et du bilan de la concertation.
- Utiliser des outils de travail collaboratifs diversifiés en les adaptant aux publics visés (entretiens avec des catégories d'acteurs, questionnaire à la sortie d'école, stand au forum des associations ...).
- Prendre en compte et considérer les propositions des participants sur les variantes du projet (diagnostic partagé) et sur le souhait d'informations complémentaires (études).

L'AVIS DES PARTICIPANTS SUR LA DÉMARCHE ET LES MODALITÉS DE CONSULTATION

Lors de la balade participative et de la réunion publique, un questionnaire de satisfaction a été distribué aux participants afin d'évaluer le respect des engagements pris par Bordeaux Métropole en adhérant à la charte nationale de la participation du public. Pour cela, le questionnaire était composé de 8 questions concernant la rencontre ainsi que 4 questions concernant le profil.

L'analyse des 35 questionnaires recueillis au total (51% de taux de retour) a révélé que 91% des répondants sont satisfaits voire très satisfaits de la rencontre à laquelle ils ont participé. 9 répondants sur 10 sont prêts à revenir à une rencontre organisée de la même façon, certains ayant particulièrement appréciés d'échanger sur site lors de la balade.

L'ensemble des répondants ont estimé que la présentation du projet et de la démarche de concertation était claire, et 97% ont trouvé la présentation complète au regard de l'état d'avancement du projet.

Les conditions de l'échange avec les participants ont été particulièrement appréciées : plus de 95% des répondants jugent que toutes les personnes qui souhaitaient s'exprimer ont pu le faire et que les organisateurs se sont montrés attentifs et à l'écoute de tous les arguments exposés.

BORDEAUX MÉTROPOLE

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION SUR LES DISPOSITIFS PARTICIPATIFS

Merci d'avoir participé à cette rencontre. Nous aimerions en connaître votre perception, afin de nous aider à améliorer les prochaines. Merci pour vos réponses !

L'INFORMATION SUR LE PROJET

Connaissez-vous le projet avant de venir à cette rencontre ?
 Oui Non

La présentation du projet par les organisateurs vous a-t-elle semblé :

- claire ? Oui Non (Pourquoi :)

- complète ? Oui Non (Pourquoi :)

La présentation vous a-t-elle permis d'en savoir davantage sur le projet ?
 Oui Non (Pourquoi :)

LA QUALITÉ DES ECHANGES

Pensez-vous que toutes les personnes qui souhaitent s'exprimer ont pu le faire ?
 Oui Non

Pensez-vous que les organisateurs se sont montrés attentifs et à l'écoute de tous les arguments exposés par les participants ?
 Oui Non

... →

45-64 ans + de 64 ans

Vous participez en tant que :
 Particulier Associatif Elu(e) Acteur économique Autre

Dans quelle commune habitez-vous ?

POUR EXPRIMER VOTRE AVIS SUR LE PROJET,
 rendez-vous sur www.participation.bordeaux-metropole.fr.

Ce site vous permet également de recevoir une notification dès qu'une actualité est publiée (réunion, publication du bilan...). Pour cela, cliquez sur « Suivre cette participation » (sur la page dédiée au projet).

Synthèse des résultats de la concertation





LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

L'ensemble des dispositifs présentés ci-avant a permis de recueillir une variété de contributions et de perceptions autour du projet de liaison douce entre le plateau et la plaine de Bouliac. Le présent document retrace les grands enseignements de la démarche menée, en croisant les regards et les contributions exprimées sur toutes les modalités de concertation déployées.

La synthèse des résultats proposée dans cette partie n'est pas un compte-rendu de chaque dispositif (pour ce détail, se conférer aux comptes-rendus de chaque temps de concertation). Il s'agit d'une synthèse croisée organisée en 3 parties :

- > La mobilité aujourd'hui à Bouliac et autour
- > La mobilité demain et le projet d'aménagement
- > Les contributions hors périmètre du projet

Chaque partie se nourrit des différents temps de concertation : entretiens, questionnaires, balade participative, réunion publique participative, forum public et site de la participation.

La mobilité aujourd'hui à Bouliac et autour

LA MOBILITÉ AUJOURD'HUI À BOULIAC ET AUTOUR

Prendre en compte les flux de mobilité et les usages de la route actuels ainsi que les zones de conflits principales :



Entre Bouliac et la Métropole

- > de nombreux travailleurs et de jeunes scolarisés qui font le trajet quotidiennement (en bus, en voiture et plus rarement en vélo).
- > des itinéraires cyclables peu empruntés car manque de continuité et sécurité



Entre Bouliac et les communes voisines de la rive droite et autour des pôles attracteurs

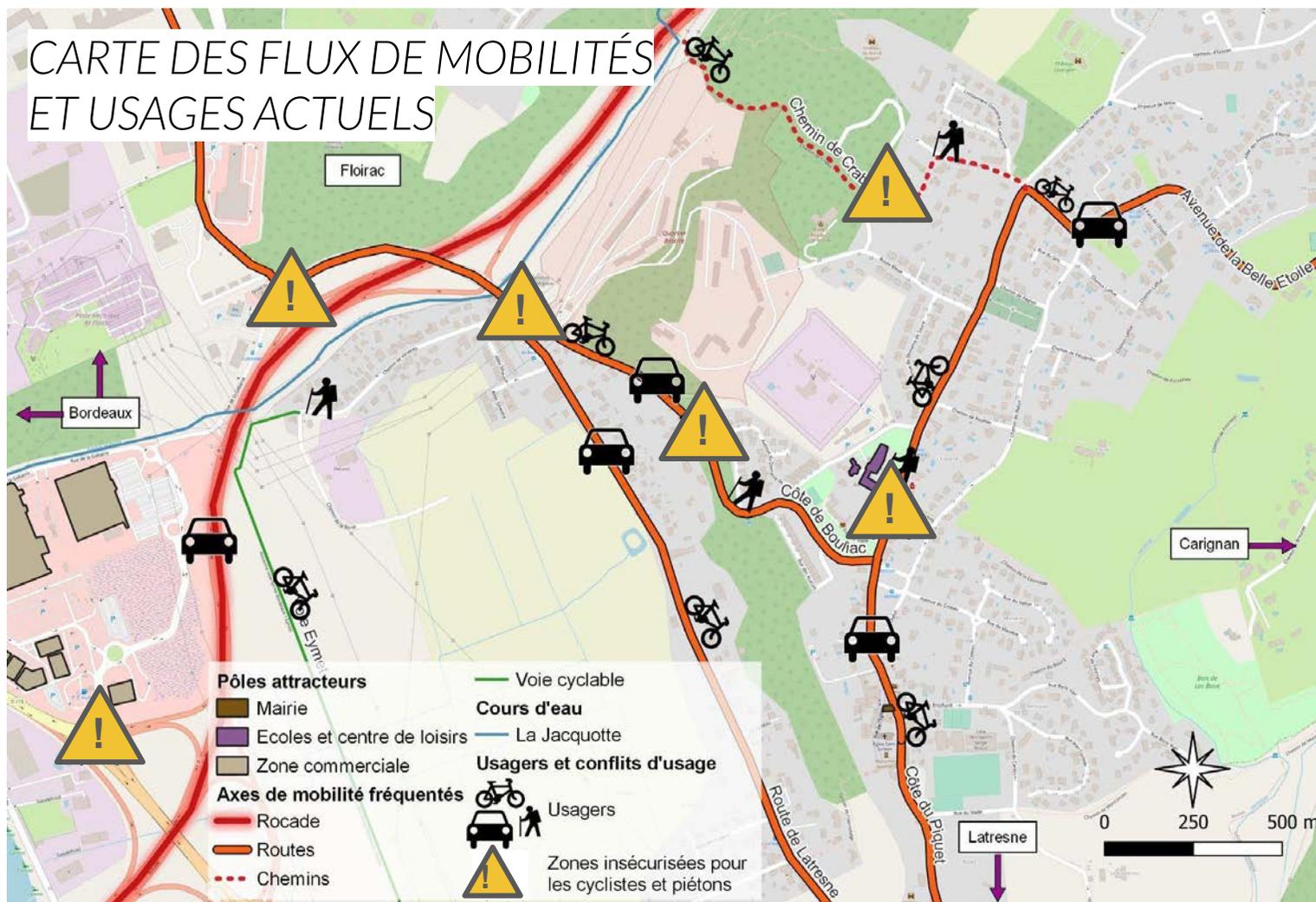
- > fréquentation importante de la Côte de Bouliac, de la rocade, des départementales, de la zone commerciale et des pôles scolaires/périscolaires
- > transfert de flux voiture vers le vélo ou la marche autour des pôles attracteurs très attendu grâce aux futurs aménagements cyclables



Des pratiques cyclables sportives efficaces : vers des pratiques quotidiennes ?

- > la pratique ludique et sportive du vélo est aujourd'hui efficace
- > des attentes d'amélioration pour des pratiques quotidiennes (accès au travail, à l'école, sorties scolaires et périscolaires)

LA MOBILITÉ AUJOURD'HUI À BOULIAC ET AUTOUR



Les principaux itinéraires empruntés aujourd'hui dans les mobilités (motorisées ou actives) sont la côte de Bouliac et l'Avenue de la Belle Étoile. Axes très fréquentés car les plus directs pour franchir le coteau, ils accueillent aussi les principaux conflits d'usages constatés entre les différents modes.

La côte de Bouliac est la portion jugée par les participants la moins sécurisée pour les piétons et cyclistes, contraints

de l'emprunter dans leurs itinéraires. Certains carrefours sont également ciblés comme point noirs pour la mobilité cyclable : les carrefours entre le Chemin de Malus et l'Avenue de la Belle Étoile ; entre la place Vettiner et l'entrée de l'école en haut de la côte de Bouliac ; entre le chemin de Brousse et le croisement vers le stade (en haut de la côte du Piquet) et à proximité du Chronodrive.

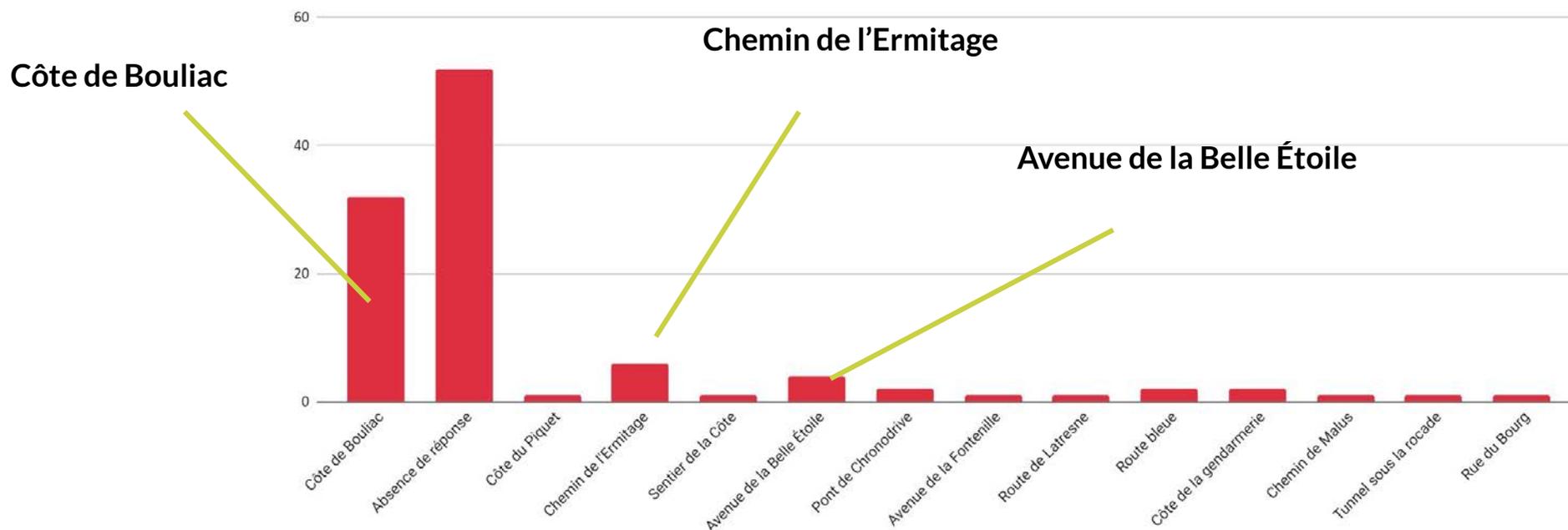
Enfin, le chemin de Crabot, moins utilisé aujourd'hui, peut également être témoin de conflit entre cyclistes et piétons.

LA MOBILITÉ AUJOURD'HUI À BOULIAC ET AUTOUR

> Traversée du coteau à pied ou à vélo par les bouliacais



La moitié des 125 répondants au questionnaire traverse le coteau à pied ou à vélo aujourd'hui :



LA MOBILITÉ AUJOURD'HUI À BOULIAC ET AUTOUR

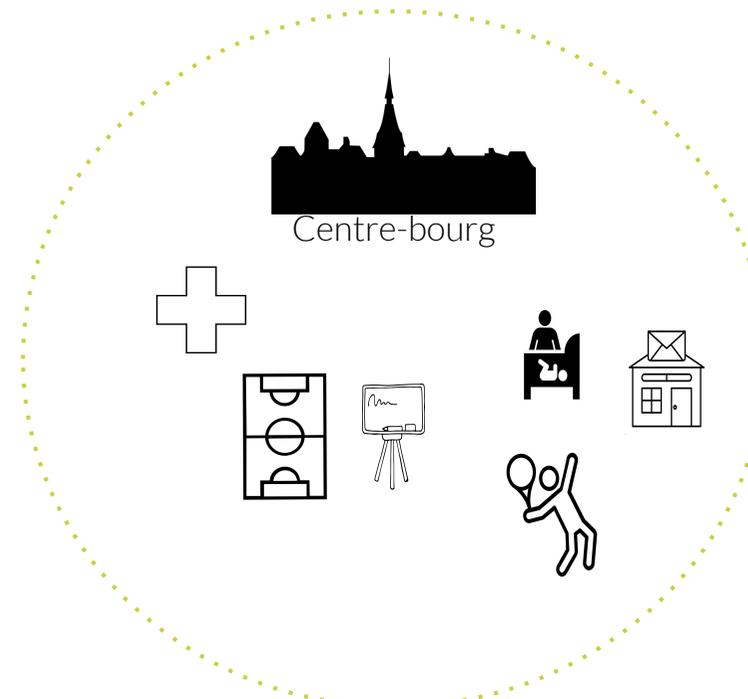
> Pôles attracteurs sur Bouliac : **aujourd'hui, les principaux flux des Bouliacais s'effectuent du bas vers le haut** sauf pour se rendre dans la zone commerciale



Usages quotidiens pour les habitants du haut, du bas ou du coteau



Bas Bouliac



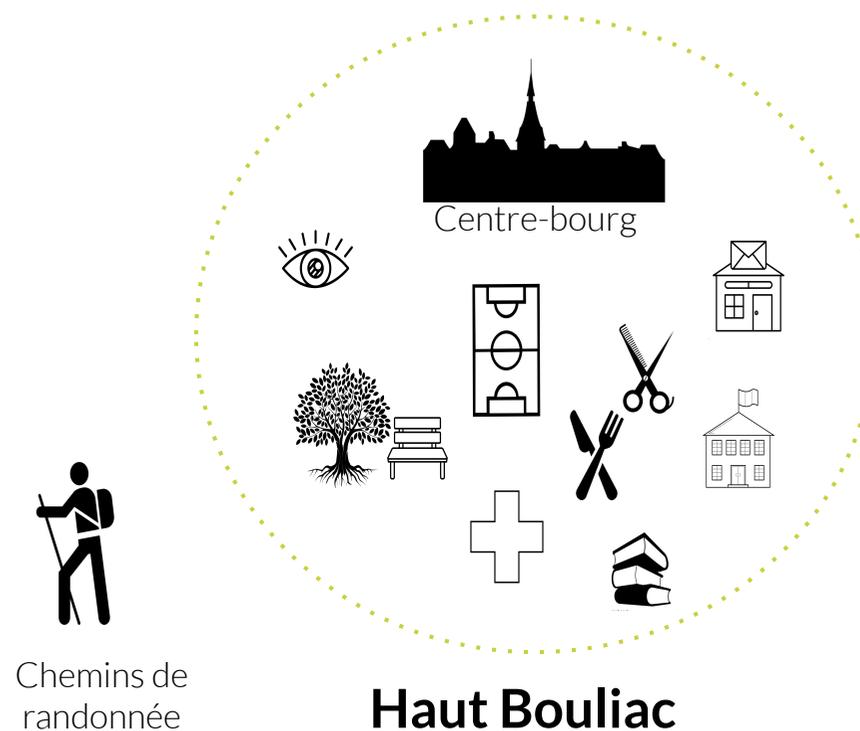
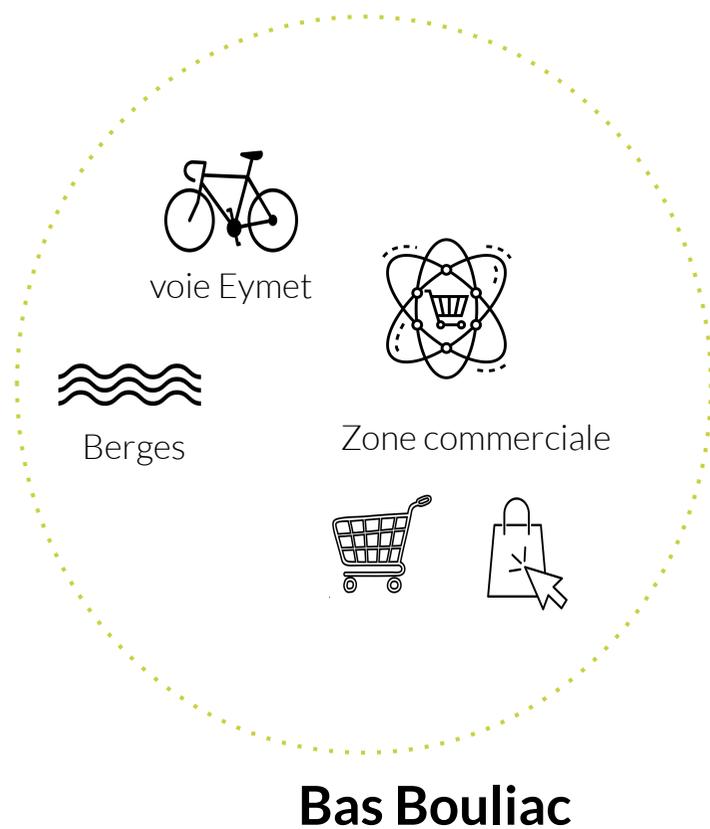
Haut Bouliac

LA MOBILITÉ AUJOURD'HUI À BOULIAC ET AUTOUR

> Pôles attracteurs sur Bouliac : **aujourd'hui, les principaux flux des Bouliacais s'effectuent du bas vers le haut** sauf pour se rendre dans la zone commerciale



Usages ponctuels et de loisirs pour les habitants du haut, du bas ou du coteau



LA MOBILITÉ AUJOURD'HUI À BOULIAC ET AUTOUR

- > Pôles attracteurs hors de Bouliac pour les Bouliacais

Usages quotidiens et ponctuels

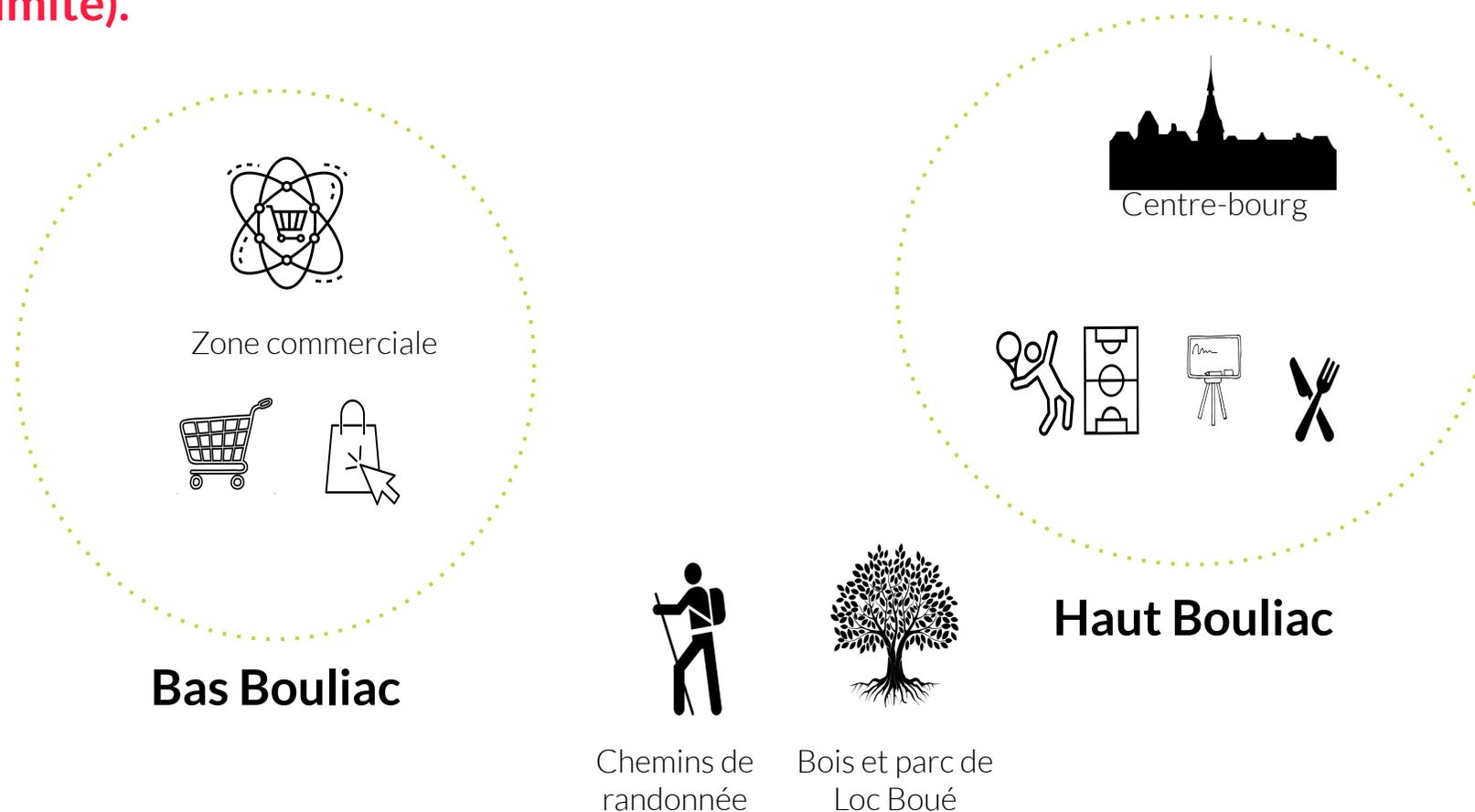


Usages liés aux loisirs



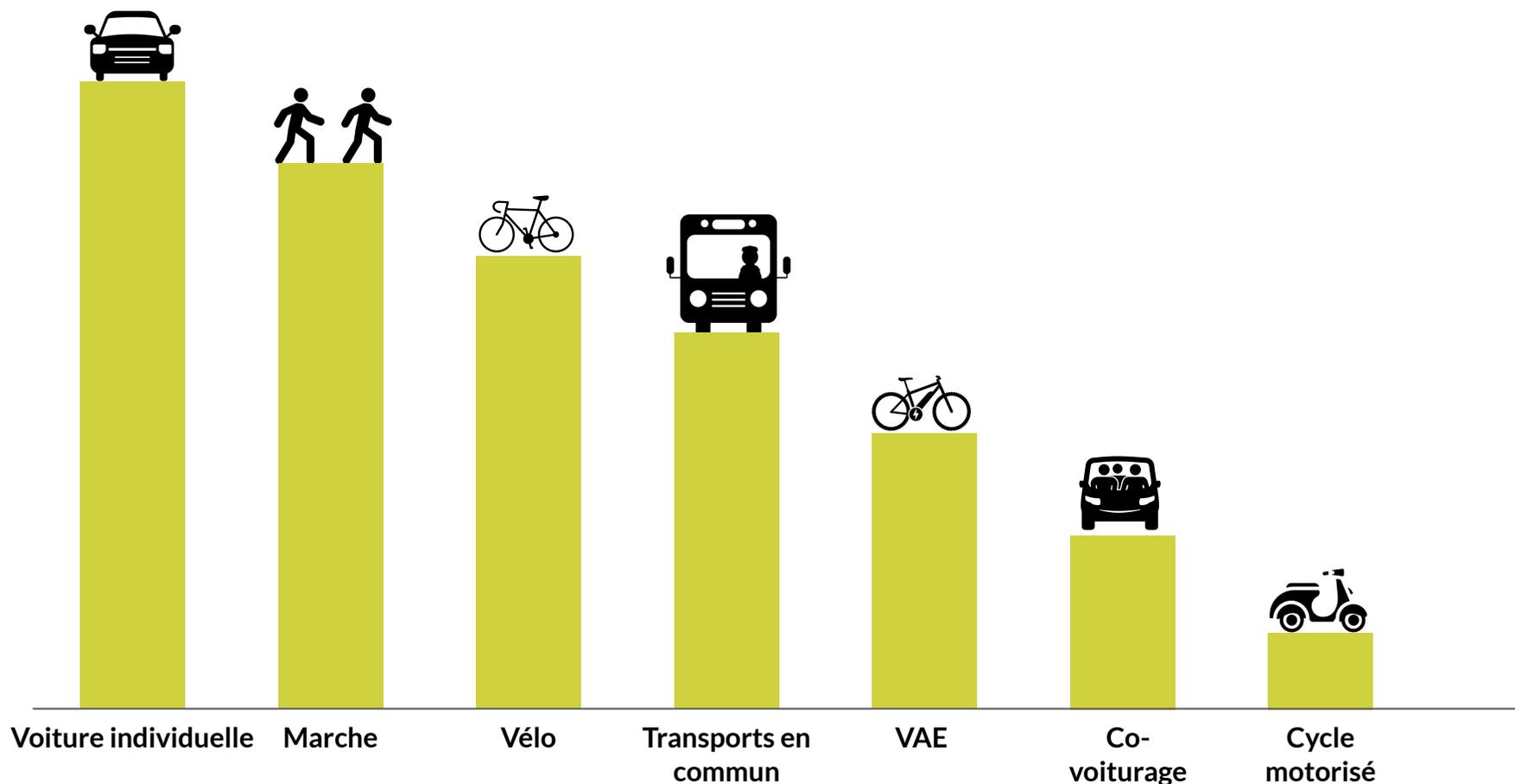
LA MOBILITÉ AUJOURD'HUI À BOULIAC ET AUTOUR

- > Les flux des habitants des communes alentours vers Bouliac : **les usagers extérieurs à la commune se rendent tant dans le Bas Bouliac (zone commerciale) que dans le haut (équipements et services de proximité).**



LA MOBILITÉ AUJOURD'HUI À BOULIAC ET AUTOUR

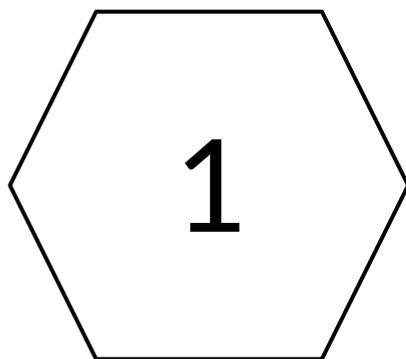
> Moyens de déplacement utilisés aujourd'hui - classement du plus utilisé au moins utilisé sur les 125 réponses au questionnaire



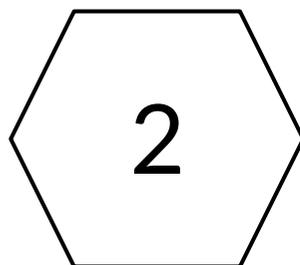
La mobilité demain et le projet d'aménagement

LA MOBILITÉ DEMAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

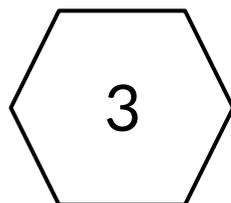
> Les usages plébiscités (*issus du questionnaire*)



Usages quotidiens



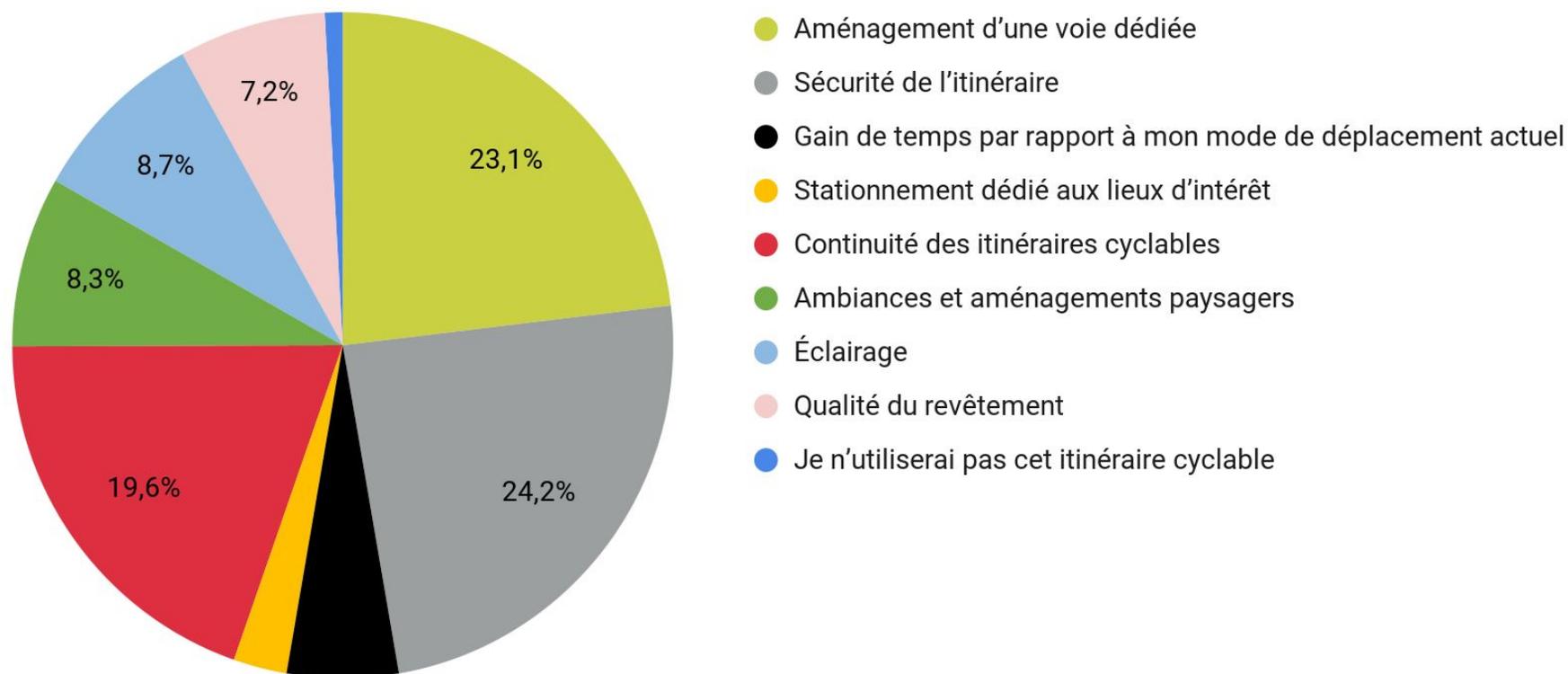
Usages fréquents



Usages ponctuels

LA MOBILITÉ DEMAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

> Les conditions d'utilisation de l'itinéraire (*issues du questionnaire*)



“La continuité des itinéraires est vraiment indispensable tout comme la sécurité pour pouvoir espérer le faire avec des enfants et ainsi leur apprendre les bonnes pratiques.”

** Verbatim issu des réponses au questionnaire*

LA MOBILITÉ DEMAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

□ À retenir :

- mettre en place des aménagements accessibles, lisibles, connectés, sécurisés et confortables pour les vélos pour des déplacements quotidiens.
- conserver, entretenir et valoriser les chemins de promenade et parcours sportifs pour les vélos et piétons, pour des usages ponctuels.

3 THÈMES ÉMERGENTS



Confort et praticité



Sécurité



Lisibilité et continuité

LA MOBILITÉ DEMAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

> Les préconisations et attentes citoyennes pour le projet



Confort et praticité

“Positionner des bancs pour les personnes âgées ou à mobilité réduite sur le parcours.”

** Verbatim issu des réponses au questionnaire*

Confort et praticité

> prévoir des **revêtements confortables** pour un usage quotidien et lié au travail, tout en conservant le cadre des sites traversés

> favoriser la **mise à distance des vélos** par rapport aux autres modes ainsi que des **lignes droites** plutôt que des sillons pour leur permettre d'avoir une allure confortable (/!\ aux connexions cependant)

> intégrer des **aménagements légers et petits équipements pour le vélo** à proximité des pôles importants (zone commerciale, écoles) : arceaux vélos, aménagements des bas-côtés, etc. mais aussi du mobilier urbain pour faciliter les parcours (jalonnement de poubelles, bancs, signalétique, etc.)

> **entretenir** les voies (végétation qui empiète sur les trottoirs, gravillons glissants, déformation de chaussée, etc.)

Exemples d'aménagement cités comme exemplaires à plusieurs reprises dans les contributions pour inspirer le projet : chemin de Malus et voie verte sur l'avenue de la Belle Étoile

LA MOBILITÉ DEMAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

> Les préconisations et attentes citoyennes pour le projet



Sécurité

*“C’est dangereux
quand la piste
traverse la route
ou encore au
niveau des gros
carrefours.”*

** Verbatim issu de la balade
participative*

Sécurité

> **délimiter des espaces pour chacun afin d’anticiper les conflits d’usage** entre les différents modes par : dessiner et/ou matérialiser sur le sol les espaces, proposer une signalétique claire pour informer qui est où, etc.

> **marquer la priorité du vélo sur la voiture** aux endroits où la cohabitation est nécessaire

> **prévoir des aménagements pour limiter la vitesse des voitures et camions** afin de sécuriser les piétons et cyclistes là où la cohabitation n’est pas simple (particulièrement sur la Côte de Bouliac qui reste empruntée malgré sa dangerosité et l’avenue de la Belle Étoile - portion non aménagée)

> **travailler les espaces de carrefours compliqués, actuellement aménagés pour les voitures** : entre le Chemin de Malus et l’Avenue de la Belle Étoile, entre la place Vettiner et l’entrée de l’école en haut de la côte de Bouliac, entre le chemin de Brousse et le croisement vers le stade (en haut de la côte du Piquet).

LA MOBILITÉ DEMAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

> Les préconisations et attentes citoyennes pour le projet



Lisibilité et continuité

“Un bateau-bus qui relierait Bouliac à Bordeaux avec la possibilité de mettre son vélo à l'intérieur ?”

* Verbatim issu de la balade participative

Lisibilité et continuité

> **proposer une signalétique pour inciter les cyclistes** à emprunter les pistes cyclables et voies vertes existantes mais aussi pour les guider dans leurs déplacements et les simplifier (marquage au sol, panneaux, signalétique pédagogique pour indiquer le pourcentage de pente par exemple, etc.)

> **être très vigilant aux ruptures de continuité des aménagements cyclables** en site propre qui sont dangereuses pour les usagers (particulièrement sur celle Avenue de la Belle Étoile et la fin de la voie verte)

> **relier les pôles attracteurs** (zone commerciale, équipements scolaires, arrêt de transport en commun, etc.) de manière sécurisée et facile par un aménagement de voies pour les cyclistes et piétons

> **connecter les différentes communes entre elles** (notamment pour faire le lien avec la rive gauche et les communes de Carignan, Tresses, Latresnes et Floirac) et donc se rattacher à des itinéraires cyclables existants ou à créer et des connexions avec les quais de la Garonne à penser (via la rue de la Gabarre par exemple)

LA MOBILITÉ DEMAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

> Les deux itinéraires proposés par le programmiste - priorisation citoyenne

Deux scénarios d'itinéraire ont été présentés au Forum des Associations, issus du travail du programmiste et nourrit de la concertation. Une priorisation citoyenne a été demandée aux participants.

C'est l'itinéraire 2 - Chemin de Crabot qui a reçu le plus de voix (66% des votes). Au sein de l'itinéraire 2, l'option 2 a eu le plus de succès avec 79% des votes répartis entre l'option 1 et 2. La côte de Bouliac a reçu 44% des votes et c'est l'exemple d'aménagement n°2 qui est préféré par les participants (88% des votes).



LA MOBILITÉ DEMAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

> La côte de Bouliac

La côte de Bouliac est jugée comme un itinéraire incontournable par les participants : “Mais, la côte de Bouliac sera empruntée quoiqu’il arrive, non ?”. “Il faut réaliser les deux mais la Côte de Bouliac est prioritaire”. En comparaison avec l’itinéraire 2, elle est aussi plus sécurisante du point de vue de l’éclairage. En revanche, au regard de sa morphologie et des contraintes présentées, il est difficile de se projeter dans le ré-aménagement de cette voie, d’autant que “ce serait horrible pour les voitures”. Il ne faudrait pas non plus la ré-aménager au détriment de la végétation en place : “elle est tellement jolie cette côte, il ne faut pas y enlever d’arbres”.

ITINÉRAIRE 1 - CÔTE DE BOULIAC



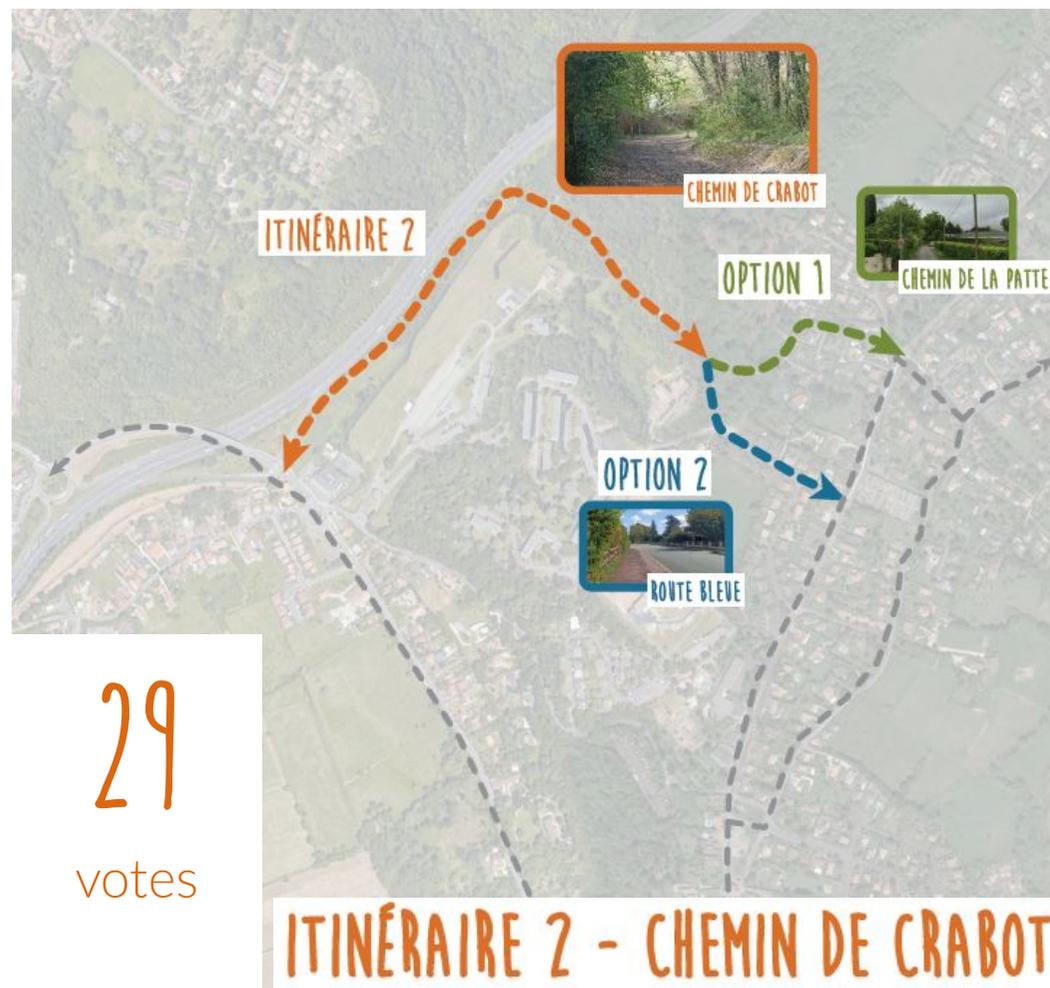
LA MOBILITÉ DEMAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

> Le chemin de Crabot

Contrairement à l'itinéraire 1 qui est "trop proche des voitures", l'itinéraire par le chemin de Crabot permet d'avoir un aménagement en site propre. Même si cet itinéraire est "bruyant et pollué" à cause de sa proximité avec la rocade, il nécessite aussi "moins d'investissement et de travaux" et est donc plus sobre pour les collectivités ; c'est donc "l'option la plus champêtre" qui est privilégiée.

Sa connexion avec les voies alentour doit en revanche être affinée : en bas, "il faudrait raccorder le chemin de Crabot à la voie Eymet" d'une part, mais aussi considérer sa connexion "à Malus, déjà aménagé, plutôt que de refaire des travaux supplémentaire Avenue de la Belle Étoile".

Quant aux deux options proposées, l'option 2 par la route bleue "permet de rejoindre le centre plus facilement". Pour le chemin de la Patte (option 1), il y a "une problématique sur la dernière partie : il faut privilégier le stationnement résident sur 150 mètres".



29
votes

ITINÉRAIRE 2 - CHEMIN DE CRABOT

LA MOBILITÉ DEMAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

> Les options - itinéraire 1 - Côte de Bouliac

EXEMPLE 1



2
votes

EXEMPLE 2



15
votes



Au total, 44 votes ont été répartis entre les deux itinéraires. La votation s'est faite en deux temps :

1. Les participants devaient choisir entre l'itinéraire 1 et 2
2. Les participants pouvaient s'exprimer entre les deux exemples et entre les deux options bien qu'ils n'aient pas voté pour l'itinéraire concerné en premier lieu.

LA MOBILITÉ DEMAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

> Les options - itinéraire 2 - Chemin de Crabot

OPTION 1 - CHEMIN DE LA PATTE



6

votes

OPTION 2 - ROUTE BLEUE



22

votes

Au total, 44 votes ont été répartis entre les deux itinéraires. La votation s'est faite en deux temps :

1. Les participants devaient choisir entre l'itinéraire 1 et 2
2. Les participants pouvaient s'exprimer entre les deux exemples et entre les deux options bien qu'ils n'aient pas voté pour l'itinéraire concerné en premier lieu.

LES CONTRIBUTIONS ET PRÉCONISATIONS HORS PÉRIMÈTRE DE PROJET

Les pratiques de mobilité ne s'arrêtent pas aux limites du projet ; de ce fait, les contributions des participants ont parfois concernés des secteurs hors des limites de réflexion du projet d'aménagement. En voici une synthèse :

D'autres connexions multimodales pour franchir le coteau

Certaines contributions allaient dans le sens de diversifier les modes de déplacement et d'encourager la multimodalité. À ce titre, des propositions ont été faites pour mettre en place une navette-bus dans laquelle il est possible de prendre son vélo (pour franchir le coteau jusqu'à Auchan par exemple), des bateau-bus qui permettent de franchir la Garonne, etc.

Une connexion nécessaire aux itinéraires alentours

Des connexions pour accéder aux itinéraires cyclables sont proposées :

- aménagement de la route de la Gabarre
- un prolongement du Chemin de l'Ermitage vers les bords de Garonne au-dessus de la voie rapide CD113
- aménagement du pont Mitterrand
- aménagement de la voie Eymet (vers Latresnes)
- connexions cyclables à développer avec Carignan, Tresses et Floirac notamment
- connexions à travailler avec la Burthe

Les premières réponses apportées et suite à donner



LES PREMIÈRES RÉPONSES APPORTÉES

Il est important de noter que le projet s'intègre dans un ensemble d'autres projets de mobilités piéton vélos et actions satellites de connexions à savoir :

- Traitement de la discontinuité cyclable sur une partie de l'avenue de la Belle Etoile d'ici fin 2025
- Création d'une voie verte sécurisée route de Latresne du giratoire de la côte de Bouliac au giratoire des 4 murs : préalables fonciers en cours
- Aménagement d'une liaison douce depuis le Quai de la Souys à Floirac jusqu'à la voie Eymet sur la plaine de Bouliac : cet itinéraire empruntera au niveau de la rue de la Gabarre une piste le long de la Jacotte, les traversées du giratoire Gaston Cabanne et de l'échangeur 23 seront également empruntés. Enfin une piste alternative au chemin de Vilmeney sera créée le long de la Jacotte afin d'assurer le raccordement avec la voie Eymet : étude préliminaire en cours
- Aménagement d'une voie verte sur la voie Eymet séquence 4 depuis la rue Alphonséa (Floirac) à venir se raccorder sur la rue de la Gabarre : défrichage effectué pour levé Topo et débiter l'étude préliminaire
- Aménagement d'une voie verte le long de la route de Carignan (RD 936E5)
- Réflexions sur des aménagements simples à mettre en place . Mise en œuvre de signalisation complémentaire ou de dispositifs sur la côte de Bouliac afin de limiter la vitesse et d'assurer un itinéraire plus sécurisé pour les piétons et les cyclistes
- Ouverture au public du chemin depuis le chronodrive moyennant quelques travaux selon prescriptions de la DIRA.

LES SUITES À DONNER

Un COPIL se tiendra d'ici la fin de l'année 2023 pour que la ville valide le programme.

- > Le programme validé, les études préliminaires (EP) pourront débuter avec notamment :
 - Les levés des préalables fonciers
 - Les préalables réglementaires (amiantes, HAP, réseaux...)
 - Les études environnementales et de sols

À noter que chaque étape du projet nécessitera une validation de la commune et donc l'accord sur la poursuite du projet. La réalisation des études préliminaires est estimée à environ 2 ans (estimation fin 2025).

> Cette étape EP validée, la phase avant projet (AVP) débutera. Cette phase apportera des précisions notamment sur les orientations techniques du projet, les plans et les tracés : estimation d'une année (fin 2026).

> L'étude du Projet (PRO) débutera en 2027 pour une année au moins. Au cours de cette étude, les choix sont affinés notamment au niveau technique (plans, implantation des ouvrages, descriptions des ouvrages, délai global) et financiers (coût prévisionnel).

> Cette étape importante du projet validée le dossier de consultation (DCE) des entreprises sera rédigé avant de pouvoir démarrer la phase travaux sur l'année 2028.

La proposition d'aménagement du chemin de Crabot a retenue l'attention des citoyens tout en mettant l'accent sur la nécessité de mener des actions sur la côte de Bouliac (signalisation, aménagements simples sur l'emprise existante, etc.).